



SASU A2C HOLDING

ZA Les Bastides Blanches
Rue des Alpes
04220 STE TULLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CERTIFIES CONFORMES



A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and strokes.

Nos savoir-faire nous rassemblent



BKR

Désignation de l'entreprise		SASU A2C HOLDING		ZA Les Bastides Blanches		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		Rue des Alpes		04220 STE TULLE			
SIRET		9 5 1 9 2 1 9 7 2 0 0 0 1 8		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122025	
				Exercice N-1 clos le		31122024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	588 340	042		588 340	585 840
	Total I (5)	044	588 340	048		588 340	585 840
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	15 000	070		15 000	15 000
		072	122 130	074		122 130	18 876
	Charges constatées d'avance *	092	212	094		212	233
	Valeurs mobilières de placement	080	100 000	082		100 000	
	Disponibilités	084	177 600	086		177 600	319 674
	Total II	096	414 942	098		414 942	353 783
	Total général (I + II)	110	1 003 282	112		1 003 282	939 623
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		583 000		583 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		58 300		4 323	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		259 195			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		58 096		313 172	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140		1 498		940	
	Total I	142		960 090		901 435	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		3		17 222	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		16 725		659	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		22 257		19 981	
	Comptes courants d'associés	173		4 207		326	
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		43 192		38 188		
Total général (I + II + III)				180		1 003 282	939 623
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		2 500
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	4 506	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU A2C HOLDING		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215	214			
		217	218	150 000	150 000	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230	533	5	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	150 533	150 005	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
		Variation de stocks (marchandises) *		236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnement) *			240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	21 595	5 696	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	1 372	901	
Rémunérations du personnel *			250	94 387	91 127	
Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)		380	252	23 927	33 911	
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255	254			
Dotations aux dépréciations			256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	262	62	4		
	260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	141 344	131 639	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	9 190	18 366	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	54 506	300 612	
	Produits exceptionnels (IV)		290			
	Charges financières (V)		294		276	
	Charges exceptionnelles (VI)	347	300	558	558	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	5 041	4 972	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	58 096	313 172	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	58 096	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	15 139		
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	5 197		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	2 674		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986				
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987				
	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	Zones de développement prioritaire (art. 44 septdecies)					
	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181				
	Créance due au report en arrière du déficit	346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	649					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	33 605	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	33 605	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

A2C HOLDING

**Société par actions simplifiée
au capital de 583 000 euros
Siège social : ZA Les Bastides Blanches
Rue des Alpes, 04220 STE TULLE
951 921 972 RCS MANOSQUE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 MAI 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 58 096,28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	58 096,28 euros
En totalité au compte « autres réserves ».	

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

